



VILLE D'AUBANGE

Annexe 25



## URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur Yannick-André-Paul Adam et Madame Sophie Adam, [REDACTED]

Le terrain concerné est situé Rue du Bois, 33 à 6792 HALANZY, et cadastré 3ème division, section C, numéro 1974 H.

Le projet consiste en **construction d'une terrasse arrière surélevée**, et présente les caractéristiques suivantes :

**Motif(s) de l'annonce de Projet** : Écarts au Guide Communal d'Urbanisme :

- *Structure métallique de la terrasse*
- *Revêtement et plancher de la terrasse en matériau composite aspect bois naturel*

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h à l'adresse suivante : Service urbanisme, Rue Haute - ATHUS n°22 à 6791 Athus.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme (téléphone : 063/43.03.10, mail : [urbanisme@aubange.be](mailto:urbanisme@aubange.be), dont le bureau se trouve Rue Haute n° 22 à 6791 Athus.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 04/06/2026 au 18/06/2026 au Collège communal (référence du dossier 92/26)** : la présente annonce de projet sera affichée sur le terrain, par le demandeur, à front de voirie et lisible de celle-ci, **à partir du 29/05/2026** et pendant toute la durée de l'annonce de projet.

- ▶ soit par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue Haute - ATHUS n°22 à 6791 Athus
- ▶ par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@aubange.be](mailto:urbanisme@aubange.be)

Situation projetée

